

N° 2026-082

VOTE DU BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2026 – BUDGET PRINCIPAL

L'an deux mil vingt-six le 03 juin, le Conseil communautaire dûment convoqué le vingt-huit mai, s'est réuni à Aime-La-Plagne, sous la Présidence de Rémy COUNIL, Président.

Christian VIBERT est désigné secrétaire de séance.

Présents :

Mmes BOIRARD Brigitte, DUCHOSAL Sylviane, FAGGIANELLI Evelyne, FAVRE Maryse, MARTINOD Marie, MONTMAYEUR Rachèle, NICOT Noémie, SELLINI Sabine, SILVESTRE Claudie,
MM. COUNIL Rémy, BOCH Jean-Luc, OUGIER Pierre, PELLICIER Alexandre, RICHERMOZ Benoit, SILVESTRE Jean-Louis, SPIGARELLI Lucien, VÉNIAT Daniel-Jean, VIBERT Christian.

Absents excusés :

Mme COLEUR Amandine (donne pouvoir à M. Jean-Louis SILVESTRE)
MM. CHENU Hervé (donne pouvoir à Mme Sabine SELLINI), MARCHAND-MAILLET Thierry (donne pouvoir à Mme Brigitte BOIRARD)

Absents :

Mme VIALLET Amélie
M. AUBONNET David

En exercice : 23	Présents : 18	Absents : 5	dont pouvoirs : 3
------------------	---------------	-------------	-------------------

Date de publication : 10 juin 2026 au 10 août 2026

Après le vote du Compte Administratif et l'affectation définitive des résultats de l'exercice 2025, le Conseil Communautaire est invité à délibérer sur l'intégration de ces résultats au sein du budget supplémentaire de l'exercice 2026.

Le budget supplémentaire est un acte qui permet d'intégrer dans le budget les résultats définitifs de l'année N-1 dégagés par le Compte Administratif et d'ajuster les prévisions (en dépenses et en recettes) votées lors du budget primitif en date du 25 février 2026.

Les principaux ajustements concernent :

Dépenses de fonctionnement

Chapitre 011 :

- Honoraires avocat Zac Plan Cruet + 3 400.00 €
- Honoraires avocat affaire en cours + 20 000.00 €
- Travaux local accueil "Alzheimer" + 10 755.00 €
- Assurance dommage/ouvrage Maison Fleury - 72 000.00 (report 2027) €

Chapitre 012 :

- Complément assurance personnel + 9 100.00 €
- Versement FNC agents titulaires + 6 530.00 €

Chapitre 65 :

- Subvention d'équilibre budget transports scolaires + 142 283.00 €

- Part complémentaire APTV + 5 295.00 €

Chapitre 68 :

- Provision pour risques + 67 000.00 €

Recettes de fonctionnement

Chapitre 74 :

- Subvention Etat / MFS - 2 500.00 €
- Part communes étude plantes invasives - 4 000.00 €

Dépenses d'investissement

Chapitre 21 :

- Travaux parking du Gothard - 432 000.00 €
- Dépenses diverses + 22 365.89 €

Chapitre 27 :

- Avance au budget annexe Plan Cruet + 277 712.59 €

Recettes d'investissement

Chapitre 10 :

- FCTVA - 257 960.00 €

Le budget supplémentaire 2026, section de fonctionnement, s'établit ainsi en dépenses et en recettes :

BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2026 - FONCTIONNEMENT					
CHAPITRE		HOM	OM	GEMAPI	TOTAL
002	Déficit reporté	0,00			
011	Charges à caractère général	-23 114.00	-14 400.00		-37 514.00
012	Charges de personnel	13 810.00	1 820.00		15 630.00
014	Atténuation de produits				
023	Virement à la section investissement	-	116 843.00		116 843.00
042	Opérations d'ordre entre sections				
65	Autres charges de gestion courante	146 519.00	1 059.00		147 578.00
66	Charges financières				
67	Charges exceptionnelles				
68	Dotations aux provisions	67 000.00			67 000.00
		-			
TOTAL DEPENSES		204 215.00	105 322.00	0.00	309 537.00
002	Excédent de fonctionnement reporté	316 037.00			316 037.00
013	Atténuation de charges				
042	Opérations d'ordre entre sections				
70	Produits des services				
73	Impôts et taxes				
731	Fiscalité				
74	Dotations, subventions et participations				
75	Autres produits de gestion courante	-6500.00			-6 500.00
76	Produits financiers				
77	Produits exceptionnels				
78	Reprises sur provisions				

TOTAL RECETTES	309 537.00			309 537.00
----------------	------------	--	--	------------

Le budget supplémentaire 2026, section d'investissement, s'établit ainsi en dépenses et en recettes :

BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2026 - INVESTISSEMENT					
CHAPITRE		HOM	OM	GEMAPI	TOTAL
001	Déficit reporté				
040	Opérations d'ordre entre sections				
041	Opérations patrimoniales				
16	Emprunts et dettes				
20	Immobilisations incorporelles				
204	Subventions d'équipement				
21	Immobilisations corporelles	-409 634.11			-409 634.11
23	Immobilisations en cours				
26	Participations et créances				
27	Autres immobilisations financières	277 712.59			277 712.59
4581	Opérations sous mandat				
TOTAL DEPENSES		-131 921.52	0.00	0.00	-131 921.52
001	Excédent reporté	249 016.49			249 016.49
021	Virement de la section de fonctionnement		116 843.00		116 843.00
040	Opérations d'ordre entre sections				
041	Opérations patrimoniales				
10222	FCTVA	-188 270.00	-69 690.00		-257 960.00
1068	Excédent de fonctionnement capitalisé	667 962.99	257 001.47		924 964.46
13	Subventions d'investissement reçues				
16	Emprunts et dettes	-860 631.00	-304 154.47		-1 164 785.47
TOTAL RECETTES		-131 921.52	0.00	0.00	-131 921.52

Ceci exposé,

Le Conseil Communautaire,

Après avoir délibéré,

- nombre de votants : 21
- nombre d'abstentions : 0
- nombre de suffrages exprimés : 21
- nombre de votes « pour » : 21
- nombre de votes « contre » : 0

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération n°2026-018 en date du 25 février 2026 relative au vote du Budget Primitif,


Vu le Compte Administratif 2025 conforme au Compte de Gestion présenté par le Comptable Public,

APPROUVE le budget supplémentaire 2026 – budget principal.

FAIT ET DÉLIBÉRÉ LE 03 JUIN 2026.

Ont signé au registre tous les membres présents.

Le secrétaire de séance,
Christian VIBERT



Le Président,
Rémy COUNIL

